

Lois sur les calculatrices

- 1) Le risque que votre machine à calculer tombe en panne en plein milieu d'un exam est proportionnel au volume de pompes que vous y aviez rentré, ainsi qu'au coefficient et à la durée de l'épreuve.
- 2) Les profs se décident à faire des exams quand votre machine est en panne.
- 3) De toute façon, si elle ne tombe pas en panne, il y aura toujours un imbécile pour vous faire un reset cinq minutes avant qu'on distribue les sujets.
- 4) Si la machine est bourrée de pompes et marche, ce sera un examen qui en fait ne fera pas appel au cours.
- 5) Si la machine est vide de pompes, ce sera du 'par coeur'.
- 6) S'il y a une erreur dans toutes vos pompes, ce sera dans la formule dont vous ne vous souvenez absolument plus et dont vous aurez absolument besoin.
- 7) Quel que soit la matière, la formule dont vous avez besoin sera toujours celle que vous avez oublié de rentrer et dont vous ne vous souvenez plus.
- 8) Si vous avez deux machines, vous emporterez toujours celle qui est vide, ou celle qui ne contient pas les bonnes pompes.
- 9) S'il y a une machine pour la compta, l'autre pour les maths, que les piles tiennent le choc, que les calculatrices sont autorisées, que personne n'appuye sur reset, que nul choc n'en brise l'écran, la calculatrice emmenée en exam de maths sera celle contenant les cours de compta et inversement.